

# Bulletin européen

TRIBUNE LIBRE FONDÉE EN 1950 PAR J. CONSTANTIN DRAGAN

## LA DETENTE ENTRE L'EST ET L'OUEST

par MAX VAN DER STOEL,  
Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas

**d**ernièrement, la presse occidentale a eu tendance à s'occuper non pas tant des possibilités et des perspectives de détente entre l'Est et l'Ouest, mais des limites imposées à l'amélioration des relations entre les deux parties. Au sein des différents Parlements nationaux, s'élèvent, également, des voix qui reflètent un certain scepticisme et peut-être même une certaine désillusion à propos de la détente.

Une des raisons possibles de ce nouveau courant pourrait être due au fait que lors de la campagne électorale américaine, la politique Est-Ouest - telle qu'elle a été appliquée jusqu'à présent par l'actuel gouvernement américain - a été violemment attaquée; il était donc inévitable que ressortent les aspects négatifs de la politique de détente à l'égard de l'Union soviétique.

Je ne crois cependant pas que nous, les Européens, ne soyons que des spectateurs d'une forme nouvelle lancée par les U.S.A. J'estime qu'après les attentes soulevées par la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, il y a de bonnes raisons - même pour les Européens - pour examiner de façon sensée ce qui pourrait être effectivement amélioré et, si cette estimation devait être décevante, d'en rechercher les motifs.

L'évolution a-t-elle été inférieure aux attentes

légitimes?

Ou les attentes étaient-elles trop optimistes?

Le secrétaire d'Etat américain, H. Kissinger, a défini la détente comme un processus où l'Occident, compte tenu des réalités existantes, va à la recherche de relations plus constructives avec l'Union soviétique. En aplanissant ou en limitant leurs contrastes, les parties pourraient finir par passer d'un rapport de compétition à un rapport de coopération.

Les pays de l'Europe occidentale, spécialement dans le cadre de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, se sont engagés tout particulièrement à améliorer la qualité et la durée des rapports à instaurer avec l'U.R.S.S., en préconisant une plus large ouverture entre les deux parties et la suppression des obstacles artificiels qui se dressent sur le chemin d'un échange de personnes, d'idées et d'informations plus libre.

Les pays occidentaux ont toujours reconnu que la détente constitue non pas une façon d'être, mais un processus de développement graduel, dont le rythme dépend de l'ardeur de toutes les parties intéressées.

Or il n'est pas surprenant que le processus de détente rencontre des limites: s'il n'y avait pas

de limites, nous finirions par arriver à un tel point de coopération qu'Ouest et Est s'uniraient en une seule et unique structure étatique de portée mondiale: c'est là une vision qui ne semble pas susceptible d'être réalisée rapidement. Il s'agit non pas d'établir s'il existe des limites à la détente, mais bien de savoir où se trouvent ces limites.

---

## LIMITES A LA DETENTE

---

J'aimerais énumérer, ici, quelques-unes de ces limites et, en même temps, préciser, si possible, les limites qui, selon moi, existent réellement en matière de détente.

Je crois, tout d'abord, qu'il est important de ne pas perdre de vue le fait que nous parlons d'un ensemble de facteurs interdépendants. Ceci signifie que dans un secteur un progrès peut avoir une influence positive sur l'atténuation des tensions en général; mais cela signifie, également, que l'absence de progrès dans un secteur déterminé peut nuire aux autres composants du processus de détente.

Il y a, ensuite, le fait que, selon moi, la détente touche tous les aspects des relations entre l'Est et l'Ouest: je ne crois pas que l'on puisse distinguer des aspects importants et des aspects qui ne le sont pas quant à la détente.

Je voudrais fournir quelques exemples. La Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe a eu son rôle quand il s'est agi de donner une forme concrète au processus de détente, en formulant un certain nombre de principes et en établissant un certain nombre de mesures. Il faut également ajouter, naturellement, qu'il est bien plus important d'appliquer l'Acte final que d'y apposer une simple signature.

On se doit d'ajouter, toutefois, que dans le domaine des mesures concrètes pour la sécurité militaire, il n'a été accompli, jusqu'à ce jour, pratiquement aucun progrès. Pendant une période plutôt longue, on a même pu constater une stagnation quasi totale, non seulement en ce qui concerne les entretiens SALT (c'est-à-dire les négociations entre les superpuissances dont nous ne pouvons pas percevoir tous les détails), mais également en matière de MBFR dans le cadre duquel, malgré quelques développements apparents, il n'a pas été possible, jusqu'à présent, de trouver un point de rencontre.

Je pense que si cette situation devait se prolonger trop longtemps, elle pourrait avoir des conséquences dangereuses pour la détente.

Un autre obstacle possible pour le relâchement de la tension en Europe est constitué par le fait que la détente ne peut pas être étrangère aux événements qui se produisent ailleurs dans le monde: s'il devait être effectué des tentatives,

pour étendre la sphère d'influence du Pacte de Varsovie en Afrique, sous l'étiquette de «l'internationalisme prolétaire», on devrait obligatoirement s'attendre à des répercussions sur les rapports entre Est et Ouest en Europe.

Je dois également ajouter, en outre, que la politique occidentale dans les zones de crise, actuelles ou potentielles, hors de l'Europe, ne peut pas, à mon avis, être basée sur l'appui aux forces qui, de fait, se sentent menacées, par l'U.R.S.S. entre autres, mais aux forces qui sont en réalité à l'origine de la tension locale.

Si nous voulons prévenir les interférences de la part de l'U.R.S.S. dans d'autres régions du globe, nous devons formuler notre politique en fonction non pas tant des symptômes, mais plutôt des promoteurs de ces tensions: dans ces cas, également, il vaut mieux prévenir que soigner.

L'«internationalisme prolétaire» pratiqué en Afrique m'amène à considérer un autre facteur susceptible d'influer négativement sur la détente. Spécialement après Helsinki, une fraction déterminée nous a adressé des observations sur ce qu'elle a défini «bataille idéologique»: une bataille qui - ajoute-t-on avec une redondance de termes - doit continuer avec une intensité inchangée parallèlement à une politique de détente.

Pour moi, tout ceci est paradoxal: comment peut-on, en même temps, pérorer sur la détente et poursuivre une confrontation idéologique violente?

Il est certain que se manifesteront des contrastes entre les différentes opinions qui s'affirment à l'Est comme à l'Ouest quant à la façon la meilleure d'organiser la société et le gouvernement.

Je ne veux absolument pas écarter ce type de contrastes. Selon moi, nous avons de bonnes raisons pour préférer une démocratie pluraliste et nous pouvons aller au-devant d'un affrontement sur le plan idéologique avec une bonne dose de confiance en nous-mêmes. Je reconnais pleinement, d'autre part, le droit des autres à penser diversement. Chaque pays doit être en mesure de décider librement son propre système, et ce droit a été reconfirmé dans l'Acte final d'Helsinki.

Selon moi, toutefois, si nous voulons vraiment arriver à une amélioration dans les rapports entre les Etats, le contraste doit être empreint de modération; il ne peut pas dégénérer en une lutte où tous les moyens, sauf la guerre, sont admis.

Si l'une des deux parties insiste encore dans la lutte idéologique, on se trouvera, d'après moi, en face d'une limite évidente à la détente; et il en est certainement ainsi si cette lutte n'est rien d'autre qu'un prétexte pour masquer les efforts qu'un pays accomplit pour étendre son propre pouvoir.

Avec ce que je viens de dire, j'ai fourni quelques exemples des secteurs où j'entrevois des difficultés pour un ultérieur progrès dans la détente. Je pense que ces difficultés peuvent également servir à illustrer l'intérêt qu'aurait l'Occident à élaborer, à travers des consultations en commun, son propre point de vue de la détente.

L'Occident pourrait alors l'opposer pour contraster la vision soviétique, certes peu attrayante, d'une détente incomplète: incomplète car elle opérerait uniquement dans des secteurs déterminés des échanges intergouvernementaux; une détente qui, par dessus tout, se révèle fragmentée, subdivisée en compartiments politiques, militaires et économiques, comme le démontre la proposition soviétique de conférences «paneuropéennes» séparées sur des questions économiques et sur l'environnement.

En général, l'attitude occidentale est plus pragmatique que doctrinaire; mais je voudrais proposer que pour une fois, dans cette matière, nous risquions un échange d'idées à propos d'une doctrine dans un certain sens pragmatique qui nous fournirait une récapitulation de notre position vis-à-vis de la détente.

Je n'aurais pas soulevé l'idée d'un échange de vues de l'Occident en matière de détente, si je n'avais pas entrevu, pour sa poursuite, au-delà des limites du processus de relâchement des tensions, des possibilités effectives.

Et ceci non pas simplement parce que dans la situation générale actuelle de parité stratégique virtuelle, il n'existe pas d'autres choix possibles dans la recherche de relations pacifiques stables entre Est et Ouest: l'alternative - c'est-à-dire une confrontation politique rigoureuse - non seulement n'est pas attrayante, mais est plus difficile à contrôler et, donc, potentiellement très dangereuse.

Si nous écartons l'absence de solutions de rechange qui soient sensées, je vois divers domaines où il pourrait être accompli d'autres progrès, même si cela ne sera pas toujours facile et s'il ne sera pas toujours possible d'arriver à un résultat rapide.

Tout d'abord, et surtout, je ne veux pas exclure la possibilité d'arriver à un accord avec les participants de l'Est aux négociations sur les réductions réciproques et équilibrées des forces en Europe centrale, ce qui représenterait une amélioration effective de la sécurité tant pour l'Est que pour l'Occident. La position occidentale, dans ces négociations, est désormais raisonnable et crédible, et je pense que les parti-

cipants de l'Est ont commencé à s'en rendre compte.

Je pense, en outre, qu'il est encore utile de poursuivre le dialogue avec les pays de l'Europe orientale, même dans un contexte multilatéral, pour le renforcement des relations et pour un accroissement graduel du rôle de chacun dans les échanges entre Est et Ouest. L'Acte final de Helsinki contient quelques bonnes bases à cet effet, tant dans le chapitre sur les aspects militaires que dans d'autres points.

A mon avis, une sage application de l'Acte final, qui contient un passage important sur le respect des droits des individus, peut également contribuer à instaurer une plus grande justice et une équité plus équilibrée. Il s'agit de quelque chose que mon gouvernement considère comme la base de relations naturellement stables, au sein de chaque pays et entre l'Est et l'Ouest.

Si je ne rappelais pas, à ce point, qu'un ultérieur progrès dans le relâchement des tensions, comme je viens de le dire, ne sera possible que si des conditions déterminées sont satisfaites, je pourrais être pris pour un visionnaire.

Il doit y avoir, tout d'abord, et de la part de l'Union soviétique également, une volonté d'accroître la détente et une disposition à accepter les sacrifices nécessaires.

Il sera possible, par exemple, d'évaluer cette disponibilité d'après la façon dont l'Union soviétique appliquera également ces clauses de l'Acte final qui sont le résultat de l'initiative d'autres pays. On pourra l'évaluer, en outre, d'après le degré de modération appliqué en matière d'armements offensifs et de compétition idéologique.

Mais le succès de cette détente ne dépendra pas uniquement de l'attitude de l'Union soviétique: une ferme solidarité occidentale se manifestant à travers une politique commune et se basant sur une profonde confiance en nous-mêmes n'est pas d'une importance moindre aux fins de la poursuite de ce processus.

La confiance de l'Occident en lui-même doit se fonder sur la foi dans la validité d'un ordre social, démocratique et pluraliste qui donne à l'individu la possibilité de s'autodévelopper selon le mode que lui-même aura choisi.

La confiance de l'Occident en lui-même doit se déclencher, également, à la suite de la conscience d'être à l'abri de la pression politique et de l'agression militaire: un système approprié intégré de défense occidentale est toujours d'une importance vitale, même et spécialement pour la détente.

Les Pays-Bas sont fermement décidés à apporter toute contribution possible à cette défense et à la poursuite du processus de détente.

□

# La déclaration du Président de l'Union Paneuropéenne

## DE HELSINKI A BELGRADE

Une des dates les plus marquantes de l'année 1977 sera la conférence qui se tiendra à Belgrade, afin d'établir un bilan des résultats de la Conférence d'Helsinki de 1975 sur la Sécurité et la Coopération Européenne.

Il faut pour commencer se remémorer les raisons qui amenèrent les puissances réunies dans la capitale finlandaise à décider la convocation d'une telle réunion subséquente. A Helsinki, en effet, l'U.R.S.S. et les Etats qui lui sont associés avaient fait des efforts considérables afin d'obtenir la création d'un organisme permanent, qui aurait à juger des grands problèmes résultant de la conférence sur le plan européen. Le but de la manoeuvre était clair. Il s'agissait d'établir une institution dans laquelle l'U.R.S.S. serait seule superpuissance, dont seraient par conséquent éliminés les Etats-Unis et le Canada, présents à Helsinki. Les gouvernements occidentaux comprirent que l'acceptation de ce plan aurait eu pour conséquence l'hégémonie de Moscou au-delà de la ligne de Yalta, puisque dans une confrontation entre une superpuissance et des petits Etats seuls, c'est la volonté de la première qui s'imposerait. On avait donc rejeté la proposition russe, mais offert, en guise de compensation, l'idée de la nouvelle conférence en 1977.

En attendant, on a pu juger la signification véritable



*Otto de Habsbourg*

d'Helsinki. Dès maintenant, on peut dire, que, si l'Union soviétique a obtenu des avantages précis et immédiats, l'Occident, lui, doit encore toujours attendre la réalisation des promesses sur le plan des Droits de l'Homme, contenues dans ce qu'on a appelé la «Troisième Corbeille». En fait, on peut même dire, que les conditions humaines des habitants dans la partie totalitaire de notre continent ne se sont pas améliorées, localement elles ont même empiré. Les récents événements en Allemagne de l'Est et les initiatives

soviétiques en vue d'une absorption des démocraties dites populaires en sont des exemples frappants.

A la Réunion de Belgrade, l'Union soviétique et ses alliés ont manifestement l'intention d'empêcher une véritable discussion des résultats concrets d'Helsinki sur le plan humain. A ce sujet, les préparatifs sont déjà fort avancés. Ainsi, en ce qui concerne les droits religieux, des conférences préliminaires des pays communistes préparent des dossiers, dont le but est de noyer le poisson. De plus, le projet d'un organisme permanent re- fait surface.

L'Union soviétique paraît donc avoir deux buts précis pour Belgrade: empêcher la discussion des réalisations pratiques des promesses faites; obtenir ce qui n'avait pu être réalisé à Helsinki.

Vis-à-vis de cette politique, les intérêts de l'Occident sont évidents. Certains, bien entendu, disent qu'il serait faire acte de guerre froide, si l'on voulait ériger Belgrade en un tribunal. C'est là fausser l'esprit des accords d'Helsinki. Au contraire: Belgrade doit être une Cour de Justice, à laquelle tout le monde devra se soumettre, appelée à juger de la réalisation pratique des promesses faites. Il n'y a là rien qui soit contraire à l'esprit de détente. Car celui qui a bonne conscience n'a rien à craindre d'un scrutin objectif.

En ce qui concerne l'orga-

nisme permanent, il faut maintenir ce qui avait été décidé à Helsinki. Notre intérêt est de faire d'abord l'unification européenne, puis de parler avec les puissances totalitaires. Nous ne voulons pas aller à un dialogue en ordre dispersé. De plus, nous ne sommes pas disposés à accepter que l'Union soviétique soit la seule superpuissance dans l'orbite européenne. Nous ne sommes pas prêts au suicide de notre ordre libéral.

Malheureusement, l'opinion publique occidentale s'est bien trop peu occupée jusqu'à maintenant de la Conférence de Belgrade. Notre presse, comme notre radio et notre télévision, ont été défailantes à peu d'exceptions près. La même chose peut être dite de nos gouvernements.

Néanmoins, il est encore temps. C'est pour cela que des Européens, qui croient dans l'avenir libre de leur continent, devront sans cesse at-

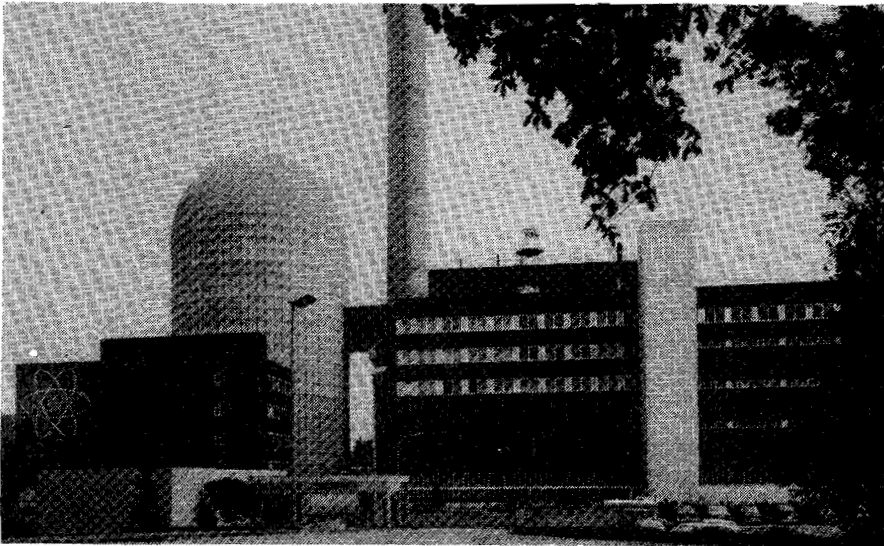
tirer l'attention de tous sur l'importance de Belgrade. Nous devons exiger de nos gouvernements qu'ils se préparent conjointement et qu'ils aillent à la Conférence comme «unité européenne». Et surtout, nous devons exiger qu'il y ait à Belgrade une discussion franche et claire, afin que s'établisse un bilan qui montre si la voie qui a été empruntée à Helsinki se justifie ou non.



## L'ENERGIE NUCLEAIRE ET SES PROBLEMES

La fourniture suffisante d'énergie exige la construction de centrales nucléaires.

La République fédérale d'Allemagne oriente sa politique vers l'accroissement du niveau de vie de la population et, par là-même, vers l'augmentation de la production de ses industries. La politique énergétique est donc étroitement liée à l'efficacité de l'économie et, par suite, aux habitudes de vie et de consommation de la population. C'est surtout la certitude des postes d'emploi qui dépend d'un fonctionnement parfait de l'appareil économique. Une des bases d'un fonctionnement de ce genre consiste en un approvisionnement suffisant en énergie. La réduction de l'offre en énergie équivaut, en effet à la réduction de la production, ce qui signifie, un niveau de vie plus bas et une augmentation du chômage.



*Conformément aux plans du programme énergétique du gouvernement fédéral, les centrales nucléaires de la République fédérale d'Allemagne devront disposer d'ici 1980 d'une puissance installée de 20 000 Mégawatts et d'ici 1985 entre 45 000 et 50 000 Mégawatts. Dans la photographie, la centrale nucléaire de Lingener, sur l'Ems.*

# Les droits de l'homme

## Acte final - Chapitre IV (3e corbeille)

**L**es Etats participants, Désireux de contribuer au renforcement de la paix et de la compréhension entre les peuples ainsi qu'à l'enrichissement spirituel de la personnalité humaine, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion;

Conscients de ce que l'accroissement des échanges dans les domaines de la culture et de l'éducation, une plus large diffusion de l'information, l'extension des contacts entre les personnes et la solution des problèmes humanitaires contribueront à atteindre ces objectifs;

Résolus en conséquence à coopérer entre eux, indépendamment de leurs régimes politiques, économiques et sociaux, afin de créer de meilleures conditions dans les domaines ci-dessus, de développer et de renforcer les formes existantes de coopération ainsi que d'élaborer des voies et moyens nouveaux conformes à ces objectifs;

Convaincus que cette coopération devrait se faire dans le plein respect des principes gouvernant les relations entre les Etats participants, tels qu'ils sont énoncés dans le document correspondant;

Ont adopté ce qui suit:

### 1. Contacts entre les personnes

*Les Etats participants [...]*

*Se fixent comme objectif de faciliter, sur le plan individuel et collectif, tant privé qu'officiel, un mouvement et des contacts plus libres entre personnes, institutions et organisations des Etats participants, et de contribuer à la solution des problèmes d'intérêt humain qui se posent à cet égard.*

*Se déclarent prêts à ces fins à prendre les mesures qu'ils jugent appropriées et à conclure, selon les besoins, des accords ou des arrangements entre eux, etc.*

*Expriment leur intention, dès maintenant, de procéder à l'application de ce qui suit:*

a) *Contacts et rencontres régulières sur la base des liens de famille.*

*Afin de favoriser la poursuite du développement des contacts sur la base des liens de famille, les Etats participants examineront favorablement les demandes de déplacement en vue de permettre l'entrée ou la sortie de leur territoire à titre temporaire, et de façon régulière si celle-ci est souhaitée, aux personnes désireuses de faire visite à des membres de leur famille...*

b) *Réunion des familles.*

*Les Etats participants traiteront dans un esprit positif et humain les demandes présentées par les personnes qui désirent être réunies avec des membres de leur famille, en accordant une attention particulière aux requêtes d'un caractère urgent, telles que celles soumises par des personnes malades ou âgées...*

c) *Mariage entre citoyens d'Etats différents.*

*Les Etats participants examineront favorablement et en se fondant sur des considérations humanitaires les demandes d'autorisation de sortie ou d'entrée présentées par des personnes qui ont décidé d'épouser un citoyen d'un autre Etat participant...*

d) *Déplacements pour raisons personnelles ou professionnelles.*

*Les Etats participants entendent faciliter de plus larges déplacements de leurs ressortissants pour des raisons personnelles ou professionnelles [...].*

e) *Amélioration des conditions du tourisme, à titre individuel ou collectif. [...] [Notamment] par l'octroi de facilités appropriées, la simplification et l'accélération des formalités requises pour de tels voyages. [...]*

## 2. Information

*Les Etats participants,*

*Reconnaissant l'importance de la diffusion de l'information en provenance des autres Etats participants et d'une meilleure connaissance de cette information;*

*Soulignant en conséquence le rôle essentiel et l'influence de la presse, de la radio, de la télévision, du cinéma et des agences de presse, ainsi que des journalistes dont l'activité s'exerce en ces domaines;*

*Se fixent comme objectif de faciliter une diffusion plus libre et plus large de l'information de toute nature, d'encourager la coopération dans le domaine de l'information et l'échange d'informations avec d'autres pays, ainsi que d'améliorer les conditions dans lesquelles les journalistes d'un Etat participant exercent leur profession dans un autre Etat participant et expriment leur intention de faciliter l'amélioration de la diffusion, sur leur territoire, des journaux et publications imprimées, périodiques ou non périodiques en provenance des autres Etats participants.*

*A cet effet:*

*- Ils encourageront leurs firmes et organisations compétentes à conclure des accords et contrats tendant à augmenter graduellement les quantités et le nombre des titres de journaux et publications importés des autres Etats participants. [...]*

*- Ils encourageront l'augmentation du nombre des points où ces publications sont mises en vente;*

*- Ils faciliteront l'offre de ces publications périodiques pendant les congrès, conférences, visites officielles et autres manifestations internationales, ainsi qu'aux touristes pendant la saison;*

*- Ils développeront les possibilités d'abonnement selon les modalités propres à chaque pays;*

*- Ils amélioreront les possibilités de lecture et d'emprunt de ces publications dans les grandes bibliothèques publiques et leurs salles de lecture ainsi que dans les bibliothèques universitaires. [...]*

*Les Etats participants prennent note de l'élargissement de la diffusion de l'information radiodiffusée et expriment l'espoir que ce processus se poursuive de sorte qu'il réponde à l'intérêt de la compréhension mutuelle entre les peuples ainsi qu'aux buts énoncés par cette conférence.*

ROME



25.2.1977

### L'UNION PANEUROPEENNE ITALIENNE EST NEE

Il a été officiellement constitué à Rome, le 25 février 1977, l'Union Paneuropéenne Italienne. Les membres fondateurs, dont nous reportons ci-dessous la liste, ont élu le député Luigi Rossi di Montelera comme président et le sénateur Paolo Barbi comme secrétaire politique.

Les membres fondateurs ont décidé, en outre, de convoquer l'Assemblée générale des adhérents dans les trois mois qui suivent la constitution de cette Union pour compléter la formation des organes statutaires et décider des lignes d'action que l'association devra avoir.

Membres fondateurs:

Paolo Barbi - Nicola Bellisario - Arnaldo Cipolla - Franco Compasso  
Costantino Dragan - Giovanni Gigliozzi - Antonio Romano - Luigi Rossi di Montelera  
Vito Scalia - Valtenio Tacchi - Giorgio Tombesi

# Relance de l'Union économique et monétaire européenne

## CONSULTATIONS FRANCO-ALLEMANDES

**D**ans le cadre des consultations prévues par le traité d'amitié entre la France et la République fédérale d'Allemagne un sommet franco-allemand s'est déroulé à Paris, les 3 et 4 février. Le président Valéry Giscard d'Estaing et le chancelier fédéral Helmut Schmidt ont pu constater, à cette occasion, l'existence de positions pratiquement identiques quant aux problèmes essentiels de notre époque, mises à part quelques légères nuances dues au point de départ national un peu différent.

La France et la République fédérale d'Allemagne désirent tenter de relancer, ensemble, avant la fin de cette année, l'Union économique et monétaire européenne. A cet effet, les consultations plus fréquentes en politique économique et conjoncturale que MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ont concordées à Paris seront uti-

les. Depuis plusieurs années, ce projet échoue devant les graves difficultés nationales et les disparités existantes ou en voie de s'accroître. Le président français et le chancelier allemand sont d'accord sur un point essentiel: cette union européenne, objectif des Neuf depuis 1972, passe obligatoirement par l'harmonisation effective des économies nationales.

On en a souvent parlé, mais sans trop y croire; il semble, désormais, que Paris et Bonn aient vraiment la ferme intention de forcer le pas vers cet objectif. Ce n'est pas que la France et l'Allemagne désirent jouir d'une position privilégiée face à leurs partenaires européens, mais plutôt servir de guide ou d'exemple pour concrétiser une convergence vitale pour l'Europe.

Pour tous les Européens, le changement qui s'est produit à Washington s'accom-

pagnait d'une série d'interrogations. Certes, les déclarations du président Carter et la visite de Mondale ont déjà précisé les intentions américaines, mais il convient d'attendre leur mise en pratique pour pouvoir arriver à un jugement définitif. La poursuite du dialogue Nord-Sud est là, devant la porte. Est-ce que l'Europe pourra adopter une ligne commune? Comment réaliser un juste équilibre d'intérêts et une meilleure stabilité des revenus des pays qui désirent avoir accès à la transformation de leurs ressources naturelles? Que peut-on faire au niveau du marché international sans risquer la paralysie d'une économie libérale? Tels sont les problèmes que les deux hommes d'Etat ont examiné à Paris, à la recherche d'une ligne générale commune pour les prochaines rencontres internationales. □

***Si nous serons unis  
nous serons forts,  
si nous serons forts  
nous serons libres***

**A. De Gasperi**





## *Les exécuteurs Testamentaires de Pierre le Grand*

*par ROBERTO CESTELLI*

Au pouvoir depuis désormais soixante ans et, par suite, héritier naturel des défunctes dynasties des Tsars qui l'ont précédé, le Parti communiste soviétique a repris l'idée impérialiste de Pierre le Grand et est devenu l'exécuteur fidèle du testament de ce lointain despote qui laissa à ses successeurs la charge de mettre en pratique les plans de conquête de l'Europe et pour la réalisation d'un empire mondial qu'il avait tracés avec une habileté lucide et cynique dans un document célèbre, même s'il est peu connu des Européens qui, pourtant, en sont l'objet et le sujet principal.

Bien que datant de deux cent vingt-cinq ans, ce document est encore d'une actualité déconcertante, comme est tout autant déconcertante l'adhérence parfaite à ces plans de la politique suivie par les détenteurs du pouvoir installés aujourd'hui au Kremlin. Le symbole de la Trinité sacrée et indivisible, au nom de laquelle Pierre le Grand commence son testament, a été remplacé par ses héritiers par celui, moins sacré mais peut-être plus connu des masses, de la Faucille et du Marteau.

Au Dieu tout-puissant à qui le Tsar déclarait devoir sa vie et sa couronne et qui, selon ce qu'il affirme dans son testament, lui avait fait découvrir que ses sujets constituaient le peuple destiné à dominer, dans l'avenir, toute l'Europe, les despotes du P.C.U.S. ont substitué Karl Marx et ont brandi, avec la philosophie matérialiste du marxisme-léninisme, le signe du Verbe Nouveau pour susciter la rébellion des masses des autres nations, dans le seul but de les utiliser comme un instrument pour appliquer ce plan de conquête antique et terrifiant.

## UNE GRANDE OCCASION: LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Trop occupés à résoudre leurs graves problèmes intérieurs et à faire faire au Grand Ours ses premiers pas sur la voie de l'industrialisation, les despotes qui se sont succédé au Kremlin au cours des deux premières décennies qui ont suivi la Révolution d'Octobre, n'ont pas eu la possibilité et la disponibilité de moyens pour parcourir la ligne tracée par Pierre le Grand.

Ce n'est qu'au terme de vingt ans de pouvoir, que le P.C.U.S. reprit en mains le métier à tisser le rêve impérialiste.

La constitution du Komintern rentre parfaitement dans les schémas du fameux Testament, la propagande communiste dans les pays de l'Europe occidentale (Allemagne, Espagne et France) diffusait des slogans différents mais convergeant tous vers un seul but final: celui d'affaiblir l'Europe et de la mettre à la merci de l'invasion russe qui devait, selon les desseins du grand Tsar, se déverser pour fertiliser une Europe appauvrie.

Mais la défaite de la révolution communiste en Espagne et, comme conséquence, la venue au pouvoir de la dictature de Franco, et l'apparition précédente du Fascisme en Italie et du National-socialisme en Allemagne, ne donnaient pas les fruits espérés, même s'il en résultait des dommages incalculables pour ces trois Etats européens. En France, le Front populaire ne réussit qu'à affaiblir la démocratie et à préparer cet état de désagrégation dont Hitler fut le premier à profiter, car cette faiblesse française lui permettait de conduire sa guerre de conquête vers l'Orient, débouché naturel de son expansionnisme pangermanique.

Après la signature du pacte honteux de non-agression entre l'Allemagne et l'U.R.S.S. pour le partage de la Pologne, le 23 août 1939 à Moscou, l'affrontement entre le Loup germanique et l'Ours soviétique était non seulement inévitable, mais facilement prévisible.

Un minimum de bon sens de la part des responsables des grandes puissances européennes aurait dû laisser se dérouler la lutte entre les deux grandes dictatures de façon isolée et sans autres interventions. Aucune des deux puissances ne pouvait réussir à être le vainqueur effectif, mais toutes les deux auraient été affaiblies au point de faire tomber automatiquement les régimes dictatoriaux qui les gouvernaient.

Tout au plus, l'intervention des autres puissances européennes aurait dû consister exclusivement à abattre le vainqueur affaibli - s'il y avait eu un vainqueur - et ceci sous le signe de la liberté et de la démocratie pour les peuples.

Malheureusement le désir de gloire effréné et contourné d'un homme, et d'un homme seul, transforma ce qui aurait dû être un combat isolé entre deux bêtes sauvages, Hitler et Staline, en un conflit mondial.

Face à l'Histoire, la responsabilité de Winston Churchill est énorme. Cet homme qui, avec tant de légèreté, a renversé, dans le sens négatif, l'équilibre mondial et sacrifié le droit au libre arbitre et à la liberté de tant de peuples européens antiques, a été inconsciemment le facteur grâce auquel le despote du Kremlin a pu donner suite à une bonne partie du testament du Tsar Pierre le Grand.

La Seconde Guerre mondiale fut, pour l'U.R.S.S., la grande occasion pour un saut décisif en avant, vers la conquête de l'Europe. Staline en profita pour suivre attentivement tous les préceptes du Document. Un jour, peut-être proche, ses alliés



stupides seront appelés à la *redde rationem* de toutes leurs erreurs vis-à-vis de l'Histoire.

#### 1949 - NAISSANCE DE L'O.T.A.N.

Dans une tardive réminiscence, Winston Churchill a écrit dans son ouvrage sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale «La destruction de la puissance militaire allemande avait apporté un changement fondamental dans les rapports entre la Russie communiste et les démocraties occidentales. Elles avaient perdu leur ennemi commun qui était pratiquement le seul lien qui les unissait. Depuis lors, l'impérialisme russe et le credo communiste ne s'imposèrent plus de limites pour avancer vers la domination finale..... La Russie soviétique était devenue un danger mortel pour le monde libre».

En 1949, les Etats-Unis, le Canada et les Puissances de l'Europe occidentale s'unirent en une alliance par la signature du Traité de l'Atlantique Nord: c'est ainsi que prit naissance l'O.T.A.N.

Depuis lors, la situation internationale a changé de façon significative. Les exécuteurs testamentaires de Pierre le Grand ne se sont plus trouvés en face d'une Europe désagrégée et divisée, mais en face d'un bloc défensif qui comprend tout l'énorme potentiel des U.S.A.

L'Alliance a joué un rôle fondamental dans l'arrêt de l'expansion communiste en Europe. L'U.R.S.S. est devenue une des deux superpuissances mondiales, mais le monde communiste n'est plus un bloc monolithique, même s'il a tenté de contrecarrer l'alliance du Traité de l'Atlantique Nord en créant le Pacte de Varsovie.

L'immense agglomérat des 800 millions d'individus qui peuplent la Chine et qui tournaient, jadis, leur regard vers Moscou avec la même foi que celle des premiers chrétiens vers Rome, possède, dans le petit livre rouge des maximes de Mao, son nouvel évangile et dans le Kremlin son ennemi N° 1. Un jour, peut-être, on entendra à Pékin le slogan «La Chine aux Chinois» et ce sera alors un moment difficile pour l'empire eurasiatique de l'U.R.S.S. qui possède dans les froides régions de la Sibérie, justement, ses réserves énergétiques et de matières premières sur lesquelles elle base sa force industrielle et, par suite, son potentiel agressif.

En Europe, l'isolationnisme «chinois» de la petite Albanie, le communisme nationaliste yougoslave de Tito et le drapeau de la «non-ingérence» déployé par Ceausescu constituent d'autres failles dans le bloc communiste dominé par l'U.R.S.S.

Mais il serait extrêmement dangereux, pour les Européens, d'estimer que cette petite désagrégation puisse arrêter les exécuteurs testamentaires de Pierre le Grand.

Si la coalition de l'O.T.A.N. a un caractère exclusivement défensif et que sa stratégie est basée sur le principe d'une réponse limitée et flexible à toute agression (dans l'intention de circonscire et d'absorber tout début de conflit) et que, par conséquent, ses armements ont essentiellement pour but de dissuader tout agresseur potentiel, le déploiement du Pacte de Varsovie aux confins de l'Europe occidentale - si l'on considère les forces et les moyens - ne peut être jugé que comme une finalité exclusivement agressive. Le tableau reporté à la page suivante est d'une évidence terrifiante.

Nous pourrions ajouter que les missiles soviétiques MRBM et SRBM ne peuvent avoir, de par leurs caractéristiques, comme objectifs que les pays de l'Europe occidentale. Dotés, comme ils le sont, de têtes nucléaires, ils suffisent à eux seuls à éliminer toute trace de vie sur le vieux continent.

## COMPARAISON DES FORCES ET DES MOYENS DE GUERRE PRINCIPAUX DES DEUX BLOCS

	OTAN	BLOC SOVIET
a. <u>Divisions blindées (*)</u>	15	55
b. <u>Divisions motorisées (*)</u>	48	99
c. <u>Chars d'assaut (*)</u>	10 500	26 250
d. <u>Avions de combat</u>	10 000	11 000
e. <u>Porte-avions</u>	13	3
f. <u>Principaux navires de surface</u>	324	236
g. <u>Sous-marins</u>	208	273
h. <u>dont avec missiles nucléaires</u>	52	64
i. <u>Vecteurs nucléaires:</u>		
- <u>missiles ICBM (au-delà de 6 500 km)</u>	1 054	1 618
- <u>missiles IRBM (3 500 à 6 500 km)</u>	-	100
- <u>missiles MRBM (800 à 3 500 km)</u>	-	500
- <u>missiles SRBM (500 à 800 km)</u>	652	784
- <u>bombardiers au-delà de 10 000 km</u>	432	135

Nota (\*) sur le continent européen.  
(données de l'International Institute for Strategic Studies)

L'O.T.A.N. porte en son sein un élément d'une très grande faiblesse: les alliés signataires du Traité de l'Atlantique Nord sont tous des puissances démocratiques divisées par des nationalismes et souvent insensibles aux problèmes de quelques membres trop éloignés géographiquement les uns des autres.

Le problème de la crise entre la Grèce et la Turquie, toutes deux membres de l'Alliance, n'intéresse guère l'Islande, membre éloigné, comme, probablement, cela s'est produit réciproquement, lorsqu'éclata entre cette même Islande et la Grande-Bretagne la «guerre de la morue».

Il est évident qu'il est nécessaire, voire absolument indispensable, que les Européens s'unissent le plus rapidement possible de façon indissoluble. Les exécuteurs testamentaires de Pierre le Grand n'ont, de fait, absolument pas abandonné l'idée de porter à terme le projet d'un empire russe s'étendant sur toute l'Europe et conquérant le monde.

Nous parlerons, dans un prochain article, de leur nouvelle stratégie.

R.C.

# L'IRLANDE ET LE ROLE DE LA GRANDE-BRETAGNE DANS LA DEFENSE DE L'EUROPE



par JOHN BIGGS-DAVISON Député à la Chambre des Communes

Lors de la Première Guerre mondiale, la Grande-Bretagne utilisa tous les ports irlandais; au cours de la Seconde Guerre mondiale, elle eut accès aux ports de l'Irlande du Nord. Dans ces ports, la Grande-Bretagne aurait pu être totalement privée de ravitaillement par les sous-marins allemands.

L'Ulster n'est pas Aden, ni même Chypre. Ce n'est pas une colonie, car elle fait partie de notre pays. L'idée que l'Angleterre n'a pas besoin de contrôler une partie de l'Irlande, ou des ports irlandais, concorderait parfaitement avec la politique de l'U.R.S.S., tout comme si l'on proposait que l'Angleterre ne contrôle aucune partie de l'Angleterre, et la France aucune partie de la France.

Comme de nombreux autres mouvements nationalistes et irrédentistes, le mouvement irlandais recoit de l'argent, des armes et un soutien de propagande des communautés ethniques engagées dans le monde libre et des puissances communistes qui utilisent des forces «anti-impérialistes» aux couleurs variées dans le camp occidental. Le Kremlin a fait savoir, sans ambages, que la Conférence d'Helsinki n'a fait qu'atténuer la doctrine soviétique qui proclame que ceux qui entament des «guerres de libération» doivent être aidés.

L'aide extérieure apportée aux révolutionnaires irlandais n'a rien de nouveau. «Le danger pour l'Angleterre, c'est l'opportunité qui s'offre à l'Irlande». Pendant des siècles, les séparatistes se sont alliés aux empires continentaux qui étaient alors ennemis de l'Angleterre. Le Jacobinisme de la Révolution française influença les *United Irishmen*, en 1798: Bonaparte regretta d'être allé en Egypte plutôt qu'en Irlande. L'empire des Hohenzollern voyait d'un bon oeil la fourniture d'armes, de façon impartiale, aux forces rivales des *Volontaires* qui se préparaient, en 1914, à la guerre civile que l'on craignait comme conséquence du *Home Rule*, qui était la politique du gouvernement libéral de l'époque. Cependant, une guerre plus importante devait éclater. En 1939-40, l'IRA lança une campagne d'attaques à la bombe en Grande-Bretagne. Cette organisation était en contact avec l'Allemagne hitlérienne et l'*Abwehr* pénétra dans ses rangs.

Ce même jeu est en train de se jouer avec l'U.R.S.S. Tout comme le Jacobinisme au temps des guerres de la Révolution française, le marxisme adopte les versions les plus vieilles du nationalisme irlandais qui trouvaient, jadis, leur expression culturelle dans le catholicisme et, en dépit des dénonciations épiscopales du Féniisme, de la prohibition de la violence nationaliste et de l'excommunication de républicains comme M. Eamon de Valera. Pour l'U.R.S.S. comme pour les monarques espagnols et français, un empereur français, le Kaiser et le Führer, la guerre civile en Irlande offre des avantages. Le terrorisme sanglant en Irlande du Nord a conduit cette province du Royaume-Uni vers un état très proche de celui de la guerre civile. L'épuisement des finances publiques, les dommages supportés par le commerce et le tourisme, le chômage dont le pourcentage s'évalue à deux chiffres, sont tous des victoires pour l'Armée Républicaine Irlandaise dont le but est la destruction de l'essor économique du pays, et pour ceux qui la soutiennent. Les Soviétiques doivent être ravis de constater qu'un nombre aussi élevé que 15 000 hommes de troupe est immobilisé en Irlande et que certains d'entre eux proviennent de l'Allemagne, bien que l'Alliance occidentale retire un certain bénéfice de l'entraînement que reçoit ainsi l'armée britannique dans la lutte contre ces problèmes d'insurrection.

L'antagonisme religieux et ethnique est exploité; mais le conflit fondamental n'est ni ethnique ni religieux. Il n'y a aucune équation rationnelle ou historique qui puisse s'effectuer entre le républicanisme et le catholicisme ni, d'ailleurs, entre le protestantisme et la fidélité à l'Union de 1800 que soutenait la hiérarchie catholique de l'époque, mais que rejetait l'Ordre des Orangistes.

Le *Sinn Fein* et sa section militaire, l'IRA, sont divisés. Le schisme s'est produit lors de la conférence à Dublin, en 1970, au moment où le Conseil Provisionnel (*Provos*) fut instauré pour protester contre la ligne de conduite du parti marxiste. A cette époque, les *Provos* étaient traditionnellement plus *verts* ou nationalistes que le *Sinn Fein*/IRA officiel.

Néanmoins, ils sont de plus en plus sous l'influence des trotskystes et autre pénétration

gauchiste et ne sont pas à l'abri de l'anticléricalisme. Ils sont, de fait, devenus plus *rouges* que *verts*. L'*Official Sinn Fein/IRA* fait sourire Moscou, mais le KGB - qui occupe maintenant l'ambassade soviétique à Dublin - est en mesure d'exploiter les deux groupes.

Et comme Cuba est le modèle révolutionnaire des deux ailes de l'IRA pour la création d'une République socialiste entièrement irlandaise, le KGB utilise la *Dirección General de Intelligencia* cubaine pour aider le progrès des «exploits» irlandais. Les services secrets tchèques ont également joué un rôle dans la fourniture d'armements et aucune arme n'a pu être envoyée sans le consentement des Soviétiques.

Le mouvement pour les Droits Civiques (*Civil Rights*) ne fut pas aussi innocent que pouvaient le penser la plupart des libéraux des pays de l'Ouest. L'IRA décida de lui apporter son soutien lors d'une petite réunion secrète qui eut lieu à Londonderry en 1967. Le premier président de l'Association pour les Droits civiques de l'Irlande du Nord (NICRA) fut Mme Betty Sinclair, du parti communiste irlandais. Le NICRA eut également à subir l'infiltration du groupe «La Démocratie du Peuple» (*People's Democracy* ou *PD*) qui possède des liens certains avec les Socialistes internationaux d'appartenance trotskyste (*IS*) à Londres et avec la Fédération des Etudiants socialistes révolutionnaires (*RSSF*), dont l'influence est considérable à la Queen's University de Belfast.

En 1969, le brandon de discorde de la *PD*, Mlle Bernadette Devlin (maintenant Mme Mc Aliskey) fut élue à la Chambre des Communes de Westminster comme représentante de la circonscription de Mid-Ulster grâce, pour une large part, aux votes des Nationalistes catholiques. Néanmoins, Mlle Devlin cherchait elle-même à réaliser la radicalisation du prolétariat protestant de l'Ulster en vue de renverser les *Tories verts* de la République, ainsi que le système *Tory Unionist* dans les six comtés de l'Irlande du Nord. Mme Mc Aliskey, qui n'est plus membre du Parlement, adhère maintenant au Parti socialiste républicain irlandais (*IRSP*) qui se sépara, en décembre 1974, de l'IRA officiel à tendance nettement terroriste pour laisser entrer d'autres groupes, entre autres les Maoïstes.

Nous nous trouvons, à l'heure actuelle, en face d'une véritable mafia du terrorisme international. L'*Official* et Sinn Fein ont organisé plusieurs réunions internationales avec les insurgés à Belfast et à Dublin. L'IRA a eu des contacts avec les groupes terroristes arabes, en particulier «Septembre Noir» et quelques *Provos* ont été entraînés par les Palestiniens. En juillet 1973, des représentants de l'IRA ont assisté à une réunion des organisations terroristes qui s'est tenue à Tripoli, en Libye, et qui comprenait la participation du groupe allemand Baader-Meinhof, de l'Armée révolutionnaire unie du Japon,

du Front de Libération iranien, de l'Armée de Libération du Peuple turc et des Tupamaros uruguayens. Il en est ressorti que les Palestiniens et les Irlandais se sont mis d'accord pour lancer en commun des opérations militaires sur le territoire britannique contre les organisations sionistes.

En France et en Espagne, l'IRA a établi des contacts avec les séparatistes basques et bretons. *Lotta Continua*, en Italie, soutient les activités de l'IRA et a réalisé un film de propagande pour le «People's Democracy» dont le titre est: «L'Irlande, le point d'inflammation de l'Europe».

Les ressortissants irlandais des Etats-Unis se sont montrés très généreux en fourniture d'argent et d'armes aux révolutionnaires pendant plus d'un demi-siècle. L'un des partisans les plus enthousiastes de la cause irlandaise est le juriste et conseiller de la Ville de New York, M. Paul O'Dwyer. Les autorités américaines ont pris des mesures contre les trafiquants d'armes et les ministres de la République irlandaise ont fait tout leur possible pour informer les Américains d'origine irlandaise et autres *anticolonialistes* résidant aux Etats-Unis, de la nature précise des objectifs actuels d'un terrorisme qui vise à miner la démocratie constitutionnelle de l'Irlande par l'action de certains groupes qui, que ce soit en Irlande du Nord ou dans la République du Sud, échouent misérablement aux élections démocratiques.

Néanmoins, si la violence révolutionnaire prend le pied sur la volonté démocratique de l'Irlande, il serait alors possible que l'Ouest se voit refuser l'accès des ports, le droit de survoler le pays et que le système d'alarme efficace et rapide soit perdu.

L'Irlande du Nord offre à la Grande-Bretagne certaines facilités de dispersion en cas de conflit nucléaire. En cas de guerre sur les mers dont la durée dépasserait trois mois, les terrains d'aviation et les ports de l'Irlande du Nord seraient essentiels pour la protection des convois de l'Atlantique nord.

Une fois que cette province serait séparée de la Grande-Bretagne, il s'ouvrirait une ère d'instabilité et de danger pour la défense de l'Europe occidentale et pour ses opérations. Il est même possible que l'Ulster devienne alors le point de mire encore plus important pour les attaques de toutes sortes, car on ne pourrait pas le séparer de la République, ni de la Grande-Bretagne. De plus, la menace d'un conflit «sous-jacent», soutenu par les ressources d'une puissance étrangère hostile, le bloc soviétique, augmenterait. Il ne serait pas possible d'éliminer le risque d'une guerre civile qui ne se limiterait pas aux frontières de l'Irlande et aux eaux territoriales irlandaises.

Un rétablissement de l'ordre et de la loi dans l'Ulster ainsi que la fidélité britannique à l'Union tels sont les souhaits démocratiques du peuple

de l'Irlande du Nord, y compris un grand nombre de catholiques, comme l'ont prouvé les élections successives et le plébiscite connu sous le nom de *Border Poll*. Ce sont là des facteurs vitaux pour la sécurité que recherche l'O.T.A.N.

Les liens de l'Ulster avec la Grande-Bretagne représentent donc aussi bien un acte d'autodétermination que l'attribution de l'autonomie d'un Dominion à l'Etat irlandais libre qui, depuis, est devenu une république indépendante ayant des relations spéciales et pratiquement le même statut de citoyen que le Royaume-Uni et les membres du Commonwealth.

L'IRA rejette le gouvernement de la République irlandaise qui a été élu démocratiquement, comme il rejette le statut de «Britannique» don-

né à l'Irlande du Nord. Il représente une menace plus sérieuse pour la République que pour le Royaume. Aussi, une coopération de plus en plus étroite prend-elle place entre les deux gouvernements souverains et les forces de sécurité des deux côtés de la frontière irlandaise.

Le but du terrorisme est de reconstruire, sur les ruines de deux démocraties européennes, une république socialiste entièrement irlandaise, plutôt *castriste* que catholique, car il a toujours été évident que son intention est de transformer cette île de saints, qui-ont converti au christianisme une grande partie de la Grande-Bretagne et du continent en un nouveau Cuba européen.

(Extraits d'une conférence tenue à Paris à l'Union des Intellectuels Indépendants)

---

# LE PARLEMENT EUROPÉEN

par PAN VANDOROS

**P**résente, comme d'habitude, aux grands événements du Continent, l'Union paneuropéenne se prépare, cette fois-ci, à faire face à deux manifestations d'importance capitale: les élections européennes de 1978 et, plus près encore, la Conférence de Belgrade.

Les symptômes de l'affirmation progressive de l'Europe par le citoyen et pour le citoyen deviennent de plus en plus nombreux. L'élection du Parlement au suffrage universel direct constitue la décision politique la plus importante de l'année 1976. L'Européen participera au processus décisionnel de la Communauté des Neuf, dans le cadre des Traités de Paris et de Rome; pour le citoyen européen la Communauté est, donc, synonyme d'ouverture des frontières et noyau de l'Unité politique.

Dans sa réunion du 20 septembre, le Conseil européen a adopté les textes portant sur l'élection des membres du Parlement Européen au suffrage universel direct. Les premières élections se dérouleront en 1978. Le Parlement élu comptera 410 membres dont 24 pour la Belgique, 16 pour le Danemark, 81 pour la République fédérale d'Allemagne, 81 pour la France, 15 pour l'Irlande, 81 pour l'Italie, 6 pour le Luxembourg,

25 pour les Pays-Bas, 81 pour le Royaume-Uni.

La durée du mandat des représentants est de 5 ans.

La perspective d'un Parlement européen, directement élu, a amené les partis politiques, participant à l'Assemblée Parlementaire actuelle, à une action de regroupement à l'échelle européenne. Ainsi nous trouvons l'Union des partis socialistes de la C.E.E., la Fédération des partis libéraux et démocratiques, créée le 27 mars 1976 à Stuttgart; les Démocrates-Chrétiens se sont groupés au sein du Parti populaire européen, constitué le 29 avril à Bruxelles. Un des grands atouts des élections européennes est donc de *clarifier idéologiquement* les situations politiques nationales. Les peuples ne pourraient pas comprendre qu'on affirme une chose à Bonn, à Paris ou à Rome et qu'à Strasbourg on dise une chose différente.

La position de l'Union paneuropéenne est claire, bien établie dans sa «déclaration de base de Strasbourg» en mai 1973.

Elle luttera sans défaillance pour une Europe européenne, qui ne s'inféode ni à l'une ni à l'autre des superpuissances, mais veut vivre en paix avec elles, tout en poursuivant sa voie in-

dépendante.

Elle réaffirme son attachement aux pays d'Europe Centrale, qui, en dépit des vicissitudes historiques, font partie intégrante de sa communauté. Elle réclame pour eux le libre exercice de leur pleine autodétermination.

Le 28 février 1977, a eu lieu à Bruxelles, le matin, la réunion du Conseil de l'Union et, l'après-midi, la réunion du Comité de Présidence qui ont discuté, en dehors des questions concernant l'activité de chaque organisation nationale (France, Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne, Italie, Grèce, Belgique, Autriche et Luxembourg), l'important problème des élections de 1978. Ont pris part aux discussions le secrétaire général M. Vittorio Pons, Maître Jacques Jaunet (Belgique), M. François Visine (France), le Ministre Hans von Merkats (R.F.A.), Von Gaub (R.F.A.), Prof. J.C. Dragan (Vice-Président du Comité de Présidence), Wolner (R.F.A.), Bordeaux-Grault (France), le Ministre Pierre Grégoire (Luxembourg) et l'archiduc Otto de Habsbourg qui a présenté les conclusions des débats.

Le communiqué présenté à la presse résume clairement les discussions.



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Présidence de l'Union Paneuropéenne Internationale s'est réuni le 28 février 1977 à Bruxelles, sous la présidence de l'Archiduc Otto de Habsbourg et, après discussion des différents points à l'ordre du jour a, dans sa résolution finale, décidé:

1. de coordonner les efforts de ses comités nationaux en vue d'assurer le succès de l'élection au suffrage universel de l'Assemblée Européenne.
2. d'assurer par les moyens adéquats la possibilité de vote dans un Etat membre des ressortissants d'autres Etats membres de la Communauté.
3. de faire en sorte que les électeurs des Etats non membres de la Communauté puissent élire des délégués à l'Assemblée Européenne dont le statut serait celui d'observateur.
4. de faire reconnaître et respecter par tous les moyens légaux la vocation des Etats de l'Europe de l'Est à leur libre détermination.
5. d'insister pour que la réunion qui doit avoir lieu à Belgrade établisse un bilan sincère des résultats positifs et négatifs des accords d'Helsinki.

Les premières élections sont le premier pas pour donner une légitimité démocratique à une Europe Unie. Mais il y a encore du chemin à faire. Les peuples de la soi-disante Petite Europe des Neuf éliront leurs représentants. Il reste encore ceux qui ne font pas encore partie du Marché Commun et ceux de l'Europe Occidentale qui se trouvent sous l'influence russe. L'Europe occidentale commence à l'Atlantique et se termine au Dniester et à la mer d'Azov, que les anciens considèrent comme la région de l'Europe qu'on nomme le Bosphore du Kersones. Ainsi, tandis que les Neuf auront leurs députés au Parlement Européen, il sera juste que les deux autres groupes aient leurs députés-observateurs, élus comme les autres, au suffrage universel.

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### ANFE

*L'ANFE estime que la question du vote des émigrés est désormais arrivée à un bon point et qu'elle ne peut plus être différée.*

*Le Parlement a été saisi de plusieurs propositions qui reflètent l'orientation politique des résolutions et qui convergent toutes sur la nécessité d'engager le Parlement à émettre une loi que les émigrés attendent depuis trop longtemps.*

*D'après l'ANFE, le droit de vote à exercer à l'étranger ne peut plus être éludé, car les émigrés eux-mêmes en font la demande expresse et insistante. C'est pour cette raison, que l'ANFE a appris avec plaisir que le député Natali a reçu la charge spéciale, de la part de la Commission européenne, de prendre contact avec les gouvernements des différents Etats membres; l'ANFE, quant à elle, appuiera, par des interventions auprès du Parlement, les propositions qui sembleront les plus aptes à établir le droit civil le plus important que défend la Constitution, tant pour ce qui concerne le vote pour le Parlement européen que pour ce qui concerne le vote pour le Parlement italien.*

## RISCOSSA DEMOCRATICA

Sur l'initiative d'un groupe de citoyens, il s'est constitué à Milan un mouvement d'opinion et de pression pour les réformes et l'intégration européenne dénommé «RISCOSSA DEMOCRATICA» (Rescousse démocratique).

Ce mouvement se propose de mettre en oeuvre, grâce à l'activité assidue de ses adhérents et en s'inspirant des valeurs des sociétés démocratiques du monde occidental, une série d'initiatives orientées vers:

- la promotion des réformes de la réalité socio-économique italienne qui permettent d'améliorer les conditions de vie et d'assurer, dans la liberté, des perspectives favorables de progrès à tous les citoyens;
- le développement d'un processus d'information ample et modulé des citoyens italiens pour qu'ils connaissent mieux la réalité civile, sociale, politique et économique des autres pays d'Europe, dans la perspective d'une intégration européenne toujours plus profonde.

Le mouvement est ouvert à tous ceux qui en partagent les buts: les demandes d'adhésion doivent être adressées au siège de «RISCOSSA DEMOCRATICA» à Milan, via Boccaccio, 2 - Téléphone: (02) 871.265 et 877.427.

LE SECRETARIAT GENERAL

## ITALIE

### CONFERENCE NATIONALE SUR L'EMPLOI DES JEUNES

Dans son exposé à la Conférence nationale sur l'emploi des jeunes, le Pr Luciano Cafagna, de la Commission des Communautés européennes, a souligné qu'un enchaînement défavorable de facteurs «lourds» rend très sombres les perspectives de l'emploi des jeunes dans toute l'Europe communautaire jusqu'à la moitié de la prochaine décennie. Il s'agit de facteurs démographiques, de difficultés de croissance, de changements dans les rapports quantitatifs entre croissance et emploi, de déphasages sociologiques entre la qualité des travaux requis et des travaux offerts, de facteurs internationaux liés aux relations avec les pays méditerranéens et le tiers-monde.

L'exode des campagnes - a affirmé le Pr Cafagna - se poursuivra, le secteur industriel surmontera difficilement, dans l'ensemble, les taux actuels d'emploi, l'augmentation de l'emploi dans le secteur tertiaire ne sera pas telle qu'elle puisse absorber toutes les forces de travail qui se créeront ou deviendront disponibles.

En vue de cela - a poursuivi le Pr Cafagna - il faut qu'il y ait des interventions spécifiques pour favoriser, en forçant sur ces rigidités, l'emploi des jeunes. C'est dans ce sens que de nombreux pays de la Communauté ont agi et qu'agit actuellement l'Italie. Mais il est également nécessaire qu'il y ait une orientation pour changer l'utilisation des revenus afin de créer de nouveaux emplois dans les services sociaux. Ce ne peut-être là qu'un emploi à moyen terme et avec de sérieuses retombées fiscales, de formation et d'organisation des services sociaux, afin qu'un changement indispensable de ce genre ne se résolve pas en d'ultérieures inflations et constitue des substitutions effectives dans l'ensemble des biens et des services dont jouit en moyenne l'habitant.

La Communauté - a conclu Cafagna - et les pays qui la composent doivent s'engager dans cette voie.

Communiqué de presse de *Ce Informazioni*.

# LA TERRE A TREMBLE EN ROUMANIE

Le très grave séisme qui a frappé la Roumanie, le 4 mars dernier, a vivement ému le monde entier et, en particulier, les Européens et tous ceux qui ont eu l'occasion d'en connaître la population simple et cordiale, toujours amicale à l'égard des visiteurs, et d'en admirer la terre antique qui s'étire du Danube aux Carpates, jusqu'à la mer Noire avec une succession de plaines toujours vertes et de douces montagnes.

Les splendides monastères, les oeuvres d'art, les villes, de la grande Bucarest à la petite Cluj, à la vivante Timișoara, toutes construites à l'échelle humaine et si riches en verdure, sont certainement restés favorablement gravés dans la mémoire de ceux qui ont visité la Roumanie.

Pour faciliter à ses lecteurs la possibilité de tendre à la population roumaine une main fraternelle en un moment aussi dramatique pour elle, le «Bulletin Européen» publie, ci-dessous, une série de renseignements utiles à ceux qui désireraient envoyer des secours à des connaissances ou à des amis roumains, ainsi que le communiqué de la Chambre de Commerce italo-roumaine qui a organisé un programme d'aides dans un sens collectif.

## AIDES A LA ROUMANIE

---

### COMMUNIQUE DE LA C.C.I.R.

La Chambre de Commerce Italo-Roumaine, dont le siège est à Milan, via Larga, 11, a tenu une assemblée extraordinaire de ses membres pour mettre sur pied un programme d'aides en faveur du peuple roumain, gravement frappé par le désastreux tremblement de terre du 4 mars dernier, qui a provoqué deuil et ruines dans huit provinces de cette nation et dans la ville même de Bucarest.

La réunion était ouverte à tous ceux qui désiraient adhérer à l'initiative. M. Todaro, un industriel italien qui se trouvait à Bucarest au moment du séisme, a tracé un tableau précis des conséquences catastrophiques provoquées par le tremblement de terre et de la ferme dignité avec laquelle la population roumaine, dès le lendemain, a affronté avec un grand élan, une solidarité et un esprit de sacrifice bouleversants, le travail de première intervention, démontrant ainsi un sens profond du devoir et de l'autodiscipline.

Après avoir écouté cet exposé et avoir examiné les listes des aides de première nécessité présentées par les autorités roumaines, l'assemblée a établi de promouvoir une collecte d'aides financières et de moyens pour donner au peuple roumain une marque tangible de la solidarité européenne en ce moment difficile.

Les personnes présentes ont décidé d'orienter l'oeuvre d'intervention de la C.C.I.R. vers les secteurs suivants:

- 1) collecte de médicaments, conformément à la liste n° 1 préparée par les autorités roumaines;

- 2) collecte d'appareils médico-sanitaires - liste n° 3, comme ci-dessus;
  - 4) collecte d'engins pour le bâtiment, limités à des bétonnières de petite capacité (de 0,5 à 0,7 de m3) munies de moteurs à explosion;
  - 5) collecte de fonds, tant directement auprès de ses membres qu'à travers des souscriptions publiques lancées par des envois adressés à la grande presse périodique. Les fonds recueillis seront utilisés pour compléter éventuellement les matériaux compris dans les listes de collecte ci-dessus indiquées, mais surtout pour donner au peuple roumain, selon les fonds disponibles, des écoles et des jardins d'enfant réalisés avec des matériaux antisismiques préfabriqués, à destiner là où les besoins sont majeurs et, si possible, dans les centres mineurs, afin que la marque de la fraternité européenne y assume une forme tangible et éternelle.
- L'Assemblée a, par la suite, délibéré de constituer les premiers Comités exécutifs suivants:
- a) Comité pour la collecte de médicaments et d'appareils médico-sanitaires. Chargé de l'organisation: Docteur Georgescu - Tél. Milan (02) 647.05.15.
  - b) Comité pour la promotion des interventions financières. Chargés de l'organisation: les représentants des banques associées à la C.C.I.R.
  - c) Comité spécial pour la Toscane. Chargés de l'organisation: MM. Elio et Maurizio Milanesi.

Toutes les offres pourront être envoyées directement, même par chèque au siège de la C.C.I.R., Via Larga, 11 - 20122 ou pourront être versées sur le compte courant n° 1455/19, ouvert au nom de la Chambre de Commerce Italo-Roumaine, auprès du Credito Artigiano di Milano, agenzia n° 1.

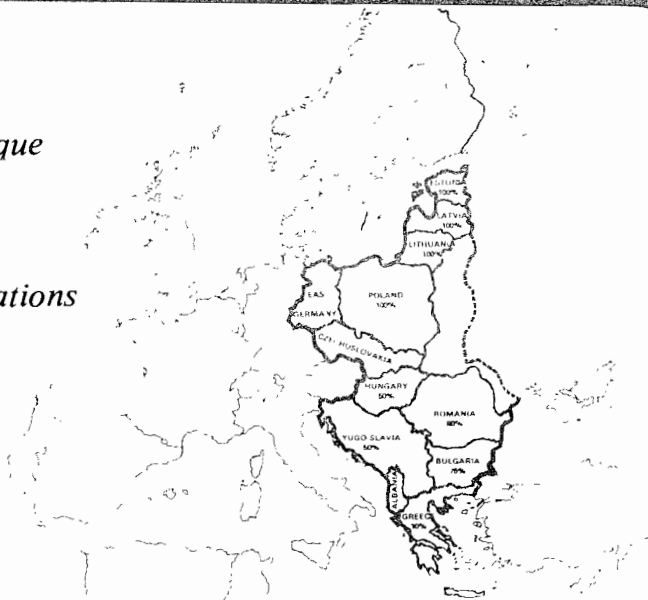
## ENVOIE D'AIDES INDIVIDUELLES

Il est communiqué, ci-après, les normes décrétées par le gouvernement de la République Socialiste de Roumanie pour l'envoi d'aides individuelles aux Roumains:

- 1) *Envoi d'argent*: toutes les banques sont habilitées à recevoir des versements au nom de bénéficiaires roumains, à condition que soit indiquées, outre les nom et prénom, l'adresse précise et la mention «Compte sinistrés du tremblement de terre». La somme sera transférée de la banque receveuse à la Banque Roumaine du Commerce Extérieur de Bucarest. Le versement est exempt de toutes taxes en Roumanie jusqu'au 1er juin 1977. Le versement pourra être effectuée en faveur de citoyens roumains résidant dans n'importe quelle ville de Roumanie.
- 2) *Envoi de dons en nature*: toute personne privée peut envoyer, par n'importe quelle voie, des paquets de dons en nature adressés à des particuliers roumains. Sont admis des biens en nature de tout type, à la seule exclusion de voitures automobiles et de caravanes. Les dons doivent être limités à une quantité raisonnable pour les besoins d'une famille et sont exempts de toute taxe douanière en Roumanie. Les envois sont admis pour les citoyens roumains habitant dans les zones frappées par le séisme, c'est-à-dire dans les provinces suivantes: Vrancea, Prahova, Vaslui, Dolj, Teleorman, Ilfov, Bacău, Olt et dans la capitale Bucarest.
- 3) *Versements directs au Comité National Roumain d'Aide aux Sinistrés du tremblement de terre*: toutes les banques sont autorisées à accepter, en exemption de toute restriction de changes, des versements de personnes privées, de sociétés et d'associations en faveur du «Comité National Roumain d'Aide aux Sinistrés du tremblement de terre». Le versement sera transféré par les soins de la Banque sur le compte courant 1000 de la Banque Roumaine du Commerce Extérieur à Bucarest. L'opération est exempte de toutes taxes et il est exclu toute charge de commission bancaire.

YALTA - 1945  
 Churchill  
 cède à l'Union soviétique  
 l'Europe de l'Est.

HELSINKI - 1975  
 La conférence de 35 nations  
 reconnaît le status quo  
 créé à Yalta.



«Nous nous refusons d'admettre qu'il puisse exister des européens de catégorie A et d'autres de catégorie B».

*Bulletin Européen*

## sommaire

<i>Max van der Stoep</i> : La détente entre l'Est et l'Ouest .....	p. 1
<i>Otto de Habsbourg</i> : De Helsinki à Belgrade .....	» 4
L'énergie nucléaire et ses problèmes .....	» 5
Les droits de l'homme (extraits de l'Acte final de la conférence de Helsinki) .....	» 6
L'Union Panaeuropéenne est née .....	» 7
Consultations franco-allemandes .....	» 8
Special B.E.	
<i>Roberto Cestelli</i> : Les exécuteurs testamentaires de Pierre le Grand .....	» 9
<i>John Biggs-Davison</i> : L'Irlande et le rôle de la Grande Bretagne dans la défense de l'Europe .....	» 13
<i>Pan Vadoros</i> : Le Parlement Européen .....	» 15
ANFE Communiqué de presse .....	» 16
Rescousse démocratique .....	» 17
Italie: Conférence nationale sur l'emploi des Jeunes .....	» 17
La terre a tremblé en Roumanie .....	» 18

Directeur responsable: Dante Ferrari  
 DIRECTION et REDACTION:  
 Roma, Via Magnanapoli n. 11  
 Reg. Trib. Roma n. 2840 del 15/12/1951

ABONNEMENTS ANNUELS:  
 ordinaire F.F. 50  
 de soutien F.F. 250  
 (ou monnaie européenne équivalente)